

Groupe de coordination de la transition de la supervision des fonctions IANA

Appel à propositions

8 septembre 2014

Introduction

Conformément à la charte du¹ groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (ICG),² l'ICG a quatre missions principales :

- (i) Agir en tant qu'agent de liaison entre toutes les parties intéressées dans la transition du rôle de supervision des fonctions IANA, y compris les trois « communautés opérationnelles » (c'est à dire, ceux qui ont des relations opérationnelles ou de service avec l'opérateur des fonctions IANA ; à savoir les noms, les numéros, les paramètres de protocole). Cette tâche consiste à :
 - a. demander des propositions aux communautés opérationnelles
 - b. demander la contribution du vaste groupe des communautés affectées par les fonctions IANA
- (ii) évaluer les résultats des trois communautés opérationnelles en matière de compatibilité et d'interopérabilité
- (iii) intégrer une proposition complète pour la transition
- (iv) garantir la communication publique et la mise en commun d'informations.

Cet appel à propositions (RFP) couvre la tâche (i) de la charte de l'ICG. Ce RFP n'empêche aucune forme de contribution des communautés non-opérationnelles.

0. Réponses formelles complètes

Le groupe de coordination de la transition du rôle de supervision des fonctions IANA (ICG) cherche des *réponses formelles complètes* à cet appel à propositions à travers des processus accordés par chacune des « communautés opérationnelles » de l'IANA (c'est-à-dire, celles qui ont des relations opérationnelles ou de service directes avec l'opérateur des fonctions IANA relatives aux noms, aux numéros ou aux paramètres de protocole).

Les propositions devraient être soutenues par le large éventail de parties prenantes participant au processus d'élaboration des propositions. Les propositions devraient être élaborées à travers un processus transparent, ouvert et incluant toutes les parties prenantes intéressées à participer à l'élaboration de la proposition. Afin d'aider l'ICG à ne pas trop charger son rôle de coordination, toutes les parties intéressées et concernées sont fortement encouragées à participer directement à ces processus communautaires.

¹ dans cet appel à propositions, « IANA » fait référence aux fonctions actuellement définies dans l'accord entre la NTIA et l'ICANN [<http://www.ntia.doc.gov/page/iana-fonctions-purchase-order>] ainsi qu'aux autres fonctions traditionnellement assurées par l'opérateur des fonctions IANA. Le SAC-067 [<https://www.icann.org/en/system/files/files/sac-067-fr.pdf>] fournit une description des différentes significations du terme « IANA » et il serait utile de le lire comme supplément des documents qui constituent le contrat lui-même.

² <https://www.icann.org/en/system/files/files/charter-icg-27aug14-en.pdf>

Le lien suivant fournit des informations sur les processus communautaires en cours et sur la façon d'y participer, et il continuera à être mis à jour au fil du temps :

<https://www.icann.org/en/stewardship/community>

Les communautés sont invitées à adhérer à des processus ouverts et inclusifs pour l'élaboration de leurs réponses afin que tous les membres de la communauté puissent y participer pleinement et suivre leur évolution. Les communautés sont également invitées à identifier les autres parties intéressées à leurs réponses et à encourager leur participation élargie.

Un défi majeur de l'ICG sera d'identifier et d'aider à concilier les divergences entre les propositions présentées afin d'élaborer un seul plan pour la transition du rôle de supervision des fonctions IANA. Les propositions soumises devraient donc se concentrer sur les éléments considérés essentiels à la transition des fonctions spécifiques de l'IANA.

Le 15 janvier 2015 a été établi comme la date butoir pour recevoir les réponses formelles complètes à cet appel à propositions.

I. Commentaires

Bien que l'ICG demande des propositions formelles complètes à travers des processus accordés par chacune des communautés opérationnelles et qu'il demande que toutes les parties intéressées s'impliquent dès que possible dans les processus communautaires pertinents, certaines parties pourraient choisir de fournir des commentaires directement à l'ICG sur des aspects spécifiques de propositions particulières, à propos des processus communautaires ou concernant les processus propres à l'ICG. Les commentaires peuvent être soumis directement à l'ICG à tout moment par courrier électronique à icg-forum@icann.org. Les commentaires seront archivés publiquement à < <http://forum.icann.org/lists/icg-forum/>>.

Les intervenants doivent être conscients que l'ICG transmettra les commentaires reçus aux communautés opérationnelles pertinentes, le cas échéant. L'ICG examinera les commentaires reçus dans les délais possibles, dans la mesure où le temps et les ressources le permettent et conformément au calendrier général de la transition. C'est à dire que les commentaires reçus au sujet de propositions spécifiques pourraient ne pas être examinés jusqu'à ce que ces propositions aient été soumises à l'ICG. Dans l'avenir, l'ICG pourrait établir des périodes de consultation publique spécifiques sur des sujets particuliers, une fois que les réponses formelles complètes à l'appel à propositions auront été reçues.

Éléments obligatoires des propositions

L'ICG encourage chaque communauté à soumettre une seule proposition contenant les éléments décrits dans cette section.

Les communautés sont priées de décrire les éléments délimités dans les sections ci-dessous de façon aussi détaillée que possible et suivant le format et la structure proposés pour permettre à l'ICG d'intégrer plus facilement les résultats. Bien que chaque question soit rigoureusement définie pour permettre la comparaison entre les réponses, les répondants sont invités à fournir des informations supplémentaires dans les sections explicatives, y compris des récapitulatifs descriptifs des politiques et pratiques et des références aux documents source de politiques / pratiques spécifiques. Ainsi, les réponses au questionnaire seront utiles aussi bien au niveau opérationnel que pour les communautés élargies de parties prenantes.

Par souci d'exhaustivité et de cohérence, les propositions devraient contenir des références croisées, le cas échéant, au contrat actuel des fonctions IANA³ lorsqu'elles décrivent les dispositions existantes et proposent des modifications aux dites dispositions.

0. Type de proposition

Identifier la catégorie des fonctions IANA que cette soumission propose d'aborder :

Noms Numéros Paramètres de protocole

I. Description de l'utilisation des fonctions IANA par la communauté

Cette section devrait énumérer les différentes fonctions IANA desquelles dépend votre communauté. Pour chaque fonction de l'IANA de laquelle votre communauté dépend, veuillez fournir les informations suivantes :

- une description de la fonction ;
- une description du ou des clients de la fonction ;
- identifier quels sont les registres impliqués dans la fourniture de la fonction ;
- une description des chevauchements ou des interdépendances entre vos exigences de l'IANA et les fonctions requises par d'autres communautés de clients.

Si votre communauté dépend d'autres services ou activités de l'IANA au-delà de la portée du contrat des fonctions IANA, vous pouvez les décrire ici. Dans ce cas, veuillez également décrire comment le service ou l'activité devraient être abordés par le plan de transition.

II. Dispositions existantes avant la transition

³ http://www.ntia.doc.gov/files/ntia/publications/sf_26_pg_1-2-final_award_and_sacs.pdf

Cette section devrait décrire comment fonctionnent les dispositions existantes liées à l'IANA, avant la transition.

A. Sources de politiques

Cette section devrait identifier la ou les sources spécifiques de politiques qui doivent être maintenues par l'opérateur des fonctions IANA dans la conduite des services ou des activités décrits ci-dessus. Au cas où il existerait des sources distinctes de politiques ou d'élaboration de politiques pour les différentes fonctions IANA, veuillez les décrire séparément. Pour chaque source de politique ou de développement de politiques, veuillez fournir les informations suivantes :

- quelle est la fonction (identifiée dans la section I) de l'IANA qui est affectée.
- une description de la façon dont la politique est développée et mise en place et qui est impliqué dans le développement et l'établissement de politiques.
- une description de la façon dont les différends en matière de politique sont résolus.
- des références à des documents concernant les processus de développement de politiques et de résolution de différends.

B. Supervision et responsabilité

Cette section devrait décrire toutes les façons dont la fourniture des services et des activités énumérés dans la section I par l'opérateur des fonctions IANA est supervisée et toutes les façons dont l'opérateur des fonctions IANA est actuellement tenu responsable de la fourniture de ces services. Pour chaque mécanisme de supervision ou de responsabilité, veuillez fournir les informations correspondantes parmi les suivantes :

- quelles sont les fonctions (identifiées dans la section I) de l'IANA qui sont affectées.
- si les sources de politiques identifiées dans la section II.A sont affectées, identifiez lesquelles et expliquez de quelle manière.
- une description de l'entité ou des entités qui assurent la supervision ou qui s'occupent des fonctions de responsabilité, y compris les modalités de sélection ou de destitution pour ces entités.
- une description du mécanisme (par exemple, contrat, système de compte rendu, système d'audit, etc.). Cela devrait inclure une description des conséquences du non-respect par l'opérateur des fonctions IANA des normes établies par le mécanisme, le niveau de transparence du résultat et les conditions dans lesquelles le mécanisme peut changer.
- la ou les compétences d'application du mécanisme et la base juridique sur laquelle repose le mécanisme.

III. Dispositions proposées pour la supervision et la responsabilité après la transition

Cette section devrait décrire les amendements que votre communauté propose d'apporter aux dispositions qui figurent dans la section II.B eu égard à la transition. Si votre communauté propose de remplacer une ou plusieurs dispositions existantes par de nouvelles dispositions, ce remplacement devrait être expliqué et tous les éléments énumérés dans la section II.B devraient être décrits pour les

nouvelles dispositions. Votre communauté devrait fournir ses fondements et sa justification des nouvelles dispositions.

Si la proposition de votre communauté implique des conséquences pour l'interface entre les fonctions IANA et les dispositions politiques existantes décrites dans la section II.A, ces conséquences devraient être décrites ici.

Si votre communauté ne propose pas d'amendements aux dispositions qui figurent dans la section II.B, les fondements et la justification de ce choix devraient être fournis ici.

IV. Conséquences de la transition

Cette section devrait décrire ce que votre communauté prévoit comme conséquences des amendements qu'elle a proposé dans la section III. Ces conséquences pourraient inclure tous ou une partie des éléments suivants, ou d'autres conséquences spécifiques pour votre communauté :

- description des exigences opérationnelles pour assurer la continuité du service et la possible intégration de nouveaux services tout au long de la transition.
- les risques pour la continuité opérationnelle et la façon dont ils seront traités.
- description des exigences du cadre juridique en l'absence du contrat avec la NTIA.
- description de la façon dont vous avez testé ou évalué la faisabilité de toutes les nouvelles méthodes techniques ou opérationnelles proposées dans le présent document et comment elles se comparent aux dispositions établies.
- description du délai prévu pour l'achèvement des propositions de la section III et des jalons intermédiaires qui peuvent survenir avant qu'elles soient finalisées.

V. Exigences de la NTIA

En outre, la NTIA a établi que la proposition de transition doit respecter les cinq exigences suivantes :

- soutenir et renforcer le modèle multipartite ;
- préserver la sécurité, la stabilité et la résilience du DNS de l'Internet ;
- répondre aux besoins et aux attentes des clients et des partenaires des fonctions IANA au niveau mondial ; et
- préserver le caractère ouvert de l'Internet.
- La proposition ne doit pas remplacer le rôle de la NTIA avec une solution intergouvernementale ou dirigée par les gouvernements.

Cette section devrait expliquer comment la proposition de votre communauté répond à ces exigences et comment elle répond à l'intérêt mondial vis-à-vis des fonctions IANA.

VI. Processus communautaire

Cette section devrait décrire le processus utilisé par votre communauté pour l'élaboration de cette proposition, y compris :

- les mesures qui ont été prises pour élaborer la proposition et déterminer le consensus.
- des liens vers des annonces, ordres du jour, listes de diffusion, consultations et procès verbaux des réunions.
- une évaluation du niveau de consensus soutenant la proposition de votre communauté, y compris une description des points de conflit ou de désaccord.